

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2018
Séance du 14 février 2018

N° 30
Objet : Désignation des délégués
et suppléants au Syndicat Mixte
du Massif des Monges

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le quatorze du mois de février à dix-huit heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois de février 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : ESMIOL Gérard

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 14), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles (jusqu'au rapport n° 9), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 23), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor (jusqu'au rapport n° 21), SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean-Pierre

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à FLORES Sylvain
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (à partir du rapport n° 15)
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles
SERRA Victor a donné pouvoir à ACCIAI Bruno (à partir du rapport n° 22)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia
VILLARD René a donné pouvoir à BERTRAND Philippe

Etaient excusés :

AILLAUD Sylvie
BALIQUE François
MAGAUD Marie José
REINAUDO Patrick
ROCHAT Jacques
SFRECOLA Alain
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/02/2018

Agglomération Provence Alpes Agglomération

99_DE-004-200067437-20180214-30_14022018

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

La Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » a été créée avec effet au 1^{er} janvier 2017 par arrêté de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Provence Alpes Agglomération intègre notamment l'ancienne communauté de communes Asse Bléone Verdon, l'ancienne Communauté de communes des Duyes et Bléone et l'ancienne Communauté de Communes Haute Bléone, adhérentes au syndicat mixte des Monges.

L'arrêté préfectoral n°2017-026-004 du 26 janvier 2017 porte constatation de la représentation substitution de la communauté d'agglomération Provence Alpes agglomération au sein du syndicat mixte du massif des Monges aux communautés de communes du pays de Seyne, des Duyes et Bléone, de Haute-Bléone et Asse Bléone Verdon.

Par délibération du 28 mars 2017, le Conseil d'agglomération a désigné ses délégués pour siéger au sein du comité syndical du syndicat mixte du massif des Monges.

Par délibération du 12 décembre 2017, le conseil communautaire a approuvé la modification statutaire proposée par le syndicat mixte du massif des Monges.

L'arrêté préfectoral n° 2017-355-023 du 21 décembre 2017 porte modification statutaire du syndicat.

Cette modification implique une diminution du nombre de sièges pour Provence Alpes Agglomération. Ce nombre est porté 8 titulaires et 4 suppléants.

Il est proposé au conseil d'agglomération de désigner, conformément aux statuts modifiés, les délégués au syndicat mixte du massif des Monges répartis comme suit :

- 8 élus titulaires,
- 4 élus suppléants

REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2018

Applicatif agréé: E.koalte.com

99_DE-004-200007437-20180214-30_14022018

Les candidatures sont présentées en séance:

Titulaires :

ACCIAI Bruno
 CAREL Serge
 CORNIER Gilbert
 ISOARD Roger
 JULIEN Jacques
 PAYAN Claude
 TEYSSIER Bernard
 VIVOS Patrick

Suppléants :

AILLIAUD Jacky
 GRAMBERT Michel
 BECCARIA Lilyanne
 HERMITTE Francis

En application de l'article 2121-21 du CGCT, une seule liste de candidats ayant été présentée pour les postes à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement.

Sont désignés pour représenter la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération au sein du Syndicat Mixte du Massif des Monges les délégués suivants :

Titulaires :

ACCIAI Bruno
 CAREL Serge
 CORNIER Gilbert
 ISOARD Roger
 JULIEN Jacques
 PAYAN Claude
 TEYSSIER Bernard
 VIVOS Patrick

Suppléants :

AILLIAUD Jacky
 GRAMBERT Michel
 BECCARIA Lilyanne
 HERMITTE Francis

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
 La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2018

Application agréée F. Inqalro.com

99_DE-004-200867437-20180214-30_14 622018

